

Séance du 6 octobre 2022

Date de convocation : 3 octobre 2022

Membres en exercice : 11 Le 6 octobre deux mil vingt-deux à 20 heures 05 minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 9 Mesdames Frédérique DUC, Alice TOURREILLE, Laëtitia ODILE et Anne-Laure CLOS-ARCEDUC
Messieurs Ludovic BARBONI, James BLANC, Cédric BOIRON, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND

Membres absents : 0

Membre représenté : 2 Mme Sophie DUC ayant donné pouvoir à Mme Frédérique DUC
M. Robert BURDIN ayant donné pouvoir à M. Didier ORTHOLLAND

Secrétaire de séance : M. James BLANC

Abstention : 0 Pour : 11 Contre : 0

N° 028-2022 Objet : Décision modificative n°2

Madame le maire fait part à l'assemblée du déménagement des locataires de l'appartement communal. La caution est à rendre et cela n'avait pas été prévu au budget communal. Pour ce faire, il faut donc faire une décision modification pour ouvrir une ligne de crédit au chapitre 16 au compte 165.

Dépenses de Fonctionnement	chapitre 011 compte 61522 : - 550€
Dépenses de Fonctionnement	chapitre 023 : + 550€
Recette d'Investissement	chapitre 021 : +550 €
Dépense d'investissement	chapitre 16 compte 165 : +550 €

Le secrétaire de séance
James BLANC

Le Maire,
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20221006-200-2022-DE028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2022

Affichage : 12/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

